



HAL
open science

Alcool, drogues et conditions de travail des marins-pêcheurs bretons

Fabien Clouette

► **To cite this version:**

Fabien Clouette. Alcool, drogues et conditions de travail des marins-pêcheurs bretons. New Digital Press. Le corps au travail - Performance, discipline, fatigue, 2021, 978-88-99487-93-5. hal-04878788

HAL Id: hal-04878788

<https://hal.science/hal-04878788v1>

Submitted on 10 Jan 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Alcool, drogues et conditions de travail des marins-pêcheurs bretons

FABIEN CLOUETTE (GTM-CRESPPA)

C'est ce qui aide à oublier que t'as un métier qu'est dur, que tu te fais avoir par la vie, par les patrons. C'est la vérité ! C'est la drogue du pauvre...¹.

Nous les pauvres, on n'existe pas, on n'est rien et c'est pour ça qu'on boit, pour être quelque chose en se serrant les coudes².

L'industrie de la pêche en mer – secteur halieutique –, est caractérisée aujourd'hui par une concentration des capitaux dans les mains de grosses sociétés d'armement. Elles possèdent des navires hauturiers de grande taille, d'une vingtaine de mètres, qui passent plusieurs jours en mer, jusqu'à deux semaines, et qui peuvent pratiquer différents types de pêche, au chalut, au filet ou au casier, avec un souci de productivité intense. Des investissements que la pêche côtière et les particuliers ne peuvent plus assumer. À bord de ces navires, en particulier les plus productivistes, les navires dits « du large », se pratiquent des consommations quotidiennes d'alcool et de drogues. Les usages de l'alcool et des drogues constituent un problème régulièrement associé au milieu professionnel de la pêche. Si une césure générationnelle marque un refus de l'alcool, vu comme responsable des « abus » des anciens, les conduites addictives et les produits restent

¹ Mary & Renahy 2013.

² Castelain 1989, 67.

présents dans les pratiques des marins. Ces produits sont tantôt dopants, tantôt récréatifs, tantôt marqueurs de désintégration sociale.

Dans ses travaux, Jean-Pierre Castelain interprète l'alcoolisation des marins et des dockers comme un support identitaire ou communautaire dans un contexte de perte de contrôle des travailleurs de leur territoire au profit des institutions³, comme un sas de décompression entre la mer et la terre, ou même comme un élément saillant d'une « mythologie marine »⁴. La question des limites et des abus est primordiale quand on s'intéresse aux usages de drogues et à la consommation d'alcool, notamment parce que les populations de marins-pêcheurs sont stigmatisées à ce sujet. La consommation d'alcool à bord a baissé avec la nouvelle génération, dont l'identité s'est construite parfois en opposition avec l'image du vieux loup de mer ivre. Mais la drogue apparaît sur les bateaux depuis les années 1990, notamment la cocaïne et l'héroïne. En mer les pratiques ont suivi la même évolution que celles de la société globale. La question des rythmes et du *management* se pose de plus en plus, même si elle reste tout à fait secondaire dans les considérations sur les conditions de travail, en raison notamment de la pénurie de main d'œuvre, encourageant, ou légitimant, les sous-effectifs et donc la fatigue des marins⁵. Ces considérations, corroborées par l'étude fournie par l'Observatoire régional de la santé de Bretagne en 2016, montrent la responsabilité des armateurs dans la mutation du marin-pêcheur en technicien soumis aux rythmes du productivisme. Elles expliquent aussi la responsabilité structurelle du capitalisme industriel⁶ sur la consommation d'alcool et de drogues parmi les travailleurs de la mer. Comme l'écrivait Sébastien Mary dans l'article co-signé avec Nicolas Renahy : « La soif du travail, ça dit tout : les abus d'alcool et de boulot, pour moi c'était le même délire »⁷.

Dans un premier temps, nous nous intéresserons au contexte, en partant de l'expression récurrente de « chercheur de risque » afin de mettre en avant les effets de la stigmatisation des marins-pêcheurs

³ Ibid.

⁴ Castelain 1996.

⁵ Tirilly 2005.

⁶ Alonso-Fernandez 1985.

⁷ Mary & Renahy 2013.

en tant que grands consommateurs d'alcool et de drogues, et de confronter cette image sociale aux pratiques et usages à bord. Dans un deuxième temps, nous présenterons les différents enjeux des mutations, observables sur le terrain, des usages d'alcool et de drogues à bord, en particulier pour montrer que l'ouvriérisation du marin et les cadences industrielles favorisent, en rebond, une consommation excessive. Enfin, il nous paraît opératoire, dans un troisième temps, de s'intéresser aux enjeux de prévention, et ainsi de remettre en question une tradition institutionnelle d'avitaillement à la pêche, appelée « export », qui encourage la consommation d'alcool et de tabac parmi ces populations de travailleurs.

Ce chapitre s'appuie sur un travail de thèse d'abord ethnographique, par observation participante, effectuée tout au long du doctorat en tant que matelot à bord de chalutiers, fileyeurs et caseyeurs de ports bretons, côtiers et hauturiers. Les embarquements se sont faits systématiquement sous statut informel de « marée test », parfois officialisée auprès des Affaires maritimes locales par la signature d'un papier d'autorisation de « passager ». Avoir réalisé environ soixante-dix entretiens en parallèle a également permis de recueillir des récits de vie. La plupart de ces entretiens ont été effectués avec des jeunes en cours de formation ou venant de sortir du lycée maritime du Guilvinec et de celui de Saint-Malo, mais aussi avec les responsables des comités départementaux du Finistère et d'Ille-et-Vilaine, des médecins des gens de mer, des responsables maritimes de la Mission locale, des responsables de groupes de gestion, des assistantes sociales du Service Social Maritime, référent maritime de la Direccte (Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) Bretagne/Pays de la Loire. Des entretiens réguliers ont été réalisés avec plusieurs matelots et patrons rencontrés sur le terrain au cours de la thèse. Ces entretiens permettent de mieux saisir, sur quatre années et demi, les transformations de leurs aspirations et les mutations du contexte dans lequel ils évoluaient⁸.

⁸ Clouette 2019.

1. Un contexte entre usages et stigmatisation : des « chercheurs de risque »

Y a une pluralité de causes, et qui sont complexes, mais liées au choix du métier, et à l'effet que ça fait. Quand vous vous dites, toutes les quatre heures "on fait un trait"⁹, eh bien quand vous consommez de l'héroïne, il va vous falloir la dose toutes les deux, trois heures, vous allez avoir le temps découpé comme ça. Vous allez faire un shoot, deux shoots dans la journée, plusieurs. Et c'est cette montée, donc y a aussi une découpe du temps, qui est superposable, du temps du bateau sur le temps chez l'addict. Ça prédispose, d'avoir un temps sectionné comme ça qui va tout le temps être intense. Le problème des gens qui sont sur mer et qui consomment, c'est que la majorité des gars qui consomment ne sont pas addicts ! Ils ont déjà goûté et il leur est rien arrivé. "Les drogues c'est dangereux", c'est un slogan accrocheur, mais le danger, chez ce type de personnalité, chez les chercheurs de risque, au contraire ça pourrait les attirer : "C'est dangereux ? Chic !" ¹⁰.

Pour cette addictologie de quartier maritime, le métier joue donc un rôle important dans le choix des produits. Il y aurait ainsi, notamment chez le marin hauturier, une prédisposition temporelle pour la consommation par phases, accentuée par des cycles « *up and down* » avec de grandes variations entre exaltation et ennui, entre peur et enthousiasme. L'addictologie repère également chez le marin-pêcheur un profil type de « chercheur de risques », une expression qui met en avant une certaine forme de folie courageuse et marginale souvent présente dans les discours stigmatisants et les appropriations que font les marins eux-mêmes de ce stigmate – « on est des fous », « c'est un métier de fou »¹¹. Selon les médecins, la recherche de l'exaltation liée au danger, mais aussi le besoin d'aventure, trouve parfois une issue dans des pratiques d'addiction ou de consommation qui viennent combler des moments de manque, contrer la peur¹², renforcer la résistance dans l'effort, ou provoquer un lâcher-prise. S'ajoute une difficulté à lier deux

⁹ Période et espace sur lequel un chalutier traîne son filet.

¹⁰ Entretien réalisé avec un médecin addictologue le 4 décembre 2018.

¹¹ Conti 2002 ; Jamouille 2009.

¹² Dejours & Rolo 2015 ; Dejours & Burlot 1985.

terrains de vie sur lesquels les modalités d'habitation n'ont rien à voir. Le milieu de la mer est un sol meuble sur lequel on avance penché, comme dans le « scénario de l'ivresse », souligné par Véronique Nahoum-Grappe, « le haut et le bas, le lourd et le léger, le même et l'autre ne sont plus tout à fait à leur place »¹³. Et ce n'est pas seulement l'espace et les mouvements du corps qui sont modifiés, mais la possibilité même de se projeter dans le temps, ou sensation que « la pensée du lendemain n'est possible qu'à jeun »¹⁴. À la violence des éléments, et parfois des interactions virilistes, et au risque omniprésent de chavirer ou de se blesser, répond le moment de pause que peut représenter le verre partagé dans la bannette, moment interdit par l'armateur ou le patron, « échange symbolique [qu'] est le risque de l'ivresse pris ensemble. Un risque qui noue le lien social en le menaçant »¹⁵. Concernant cette délicate acclimatation au milieu, certains marins évoquent l'ivresse comme un moyen d'échapper au mal de mer comme au mal de terre, une manière d'arranger la combinaison de deux milieux qui s'incarnent en opposition dans les corps et les esprits :

Chez nous, par exemple hier (rires). J'ai deux potes, là, qui sont à la côtière. Hier soir, on était en soirée, ils repartaient à 4 heures du matin, quoi. Chez nous, c'est comme ça. Même si tu bosses le lendemain, que tu pars en mer à quatre heures du mat', on va faire la chouille le soir, quoi. Et puis l'après-midi, bon ben j'irai pas dormir, mais j'dormirai le temps d'la route, quoi, et puis voilà. Juste le temps du trajet, quoi, tu vas dormir deux ou trois heures.

— Le patron est OK avec ça ?

— Ouais... Y a beaucoup d'patrons qui sont... (rires) ... bon, pas tous, hein, j'dis pas tous. Y en a beaucoup qui... J'ai un patron qui (rires) m'a dit "bon bah, tu veux pas être malade en mer, bon bah, tu fais comme moi quand j'étais jeune, tu t'prends une grosse cuite le dimanche soir, et quand t'arrives le lundi matin t'es encore déboussolé, donc tu vois pas la différence entre l'mal de mer et la cuite, quoi". Après faut être en forme pour l'boulot, ça y a pas à chier¹⁶.

¹³ Nahoum-Grappe 1991, 47.

¹⁴ *Ibid.*, 51.

¹⁵ *Ibid.*, 157.

¹⁶ Kevin, 20 ans, jeune matelot au chalut côtier (enregistré le jeudi 26 février 2016 au Guilvinec).

Fabien Clouette

Si la question des limites, entre ivresse et sobriété, entre consommation et addiction, et de la liminarité de milieux avec lesquels négocier, se pose en négatif depuis toujours au sujet des consommations d'alcool ou de drogues pour les marins, les pratiques et usages ont suivi des évolutions qui sont liées à plusieurs facteurs. Le caractère accidentogène du métier alerte depuis plusieurs années les institutions vis-à-vis des consommations de drogues, à l'image du slogan auquel l'addictologue fait référence dans l'extrait d'entretien cité plus haut : « la mer est dangereuse, n'en rajoutons pas »¹⁷. La pêche dénombre en effet un nombre d'accidents mortels cinq fois supérieur aux autres métiers selon le Bureau Enquêtes Accidents / Mer (BEAmer), affilié au ministère de la Mer, et les études fournies sur le sujet prouvent que la consommation d'alcool et de drogues accentue le nombre élevé d'accidents. C'est l'un des éléments qui pousse les institutions à fournir des études et des campagnes de prévention pour pallier le problème :

Un marin sur dix est victime chaque année d'un accident du travail maritime et les accidents mortels au cours du travail ont été en 2015 cinq fois plus importants que dans le secteur de la construction. Les 39 événements de mer dénombrés par le Bureau d'enquête sur les événements de mer (BEAmer) en 2012 ont fait 13 victimes. Le Bureau Enquête Accidents du ministère (BEA) a également constaté cette même année une augmentation (+28 %) des naufrages ou chavirages de navires. Les accidents du travail et les événements de mer sont souvent liés à un défaut de vigilance. Il est donc important d'être à 100 % de ses possibilités et d'avoir toute sa vigilance pour exercer le métier de marin¹⁸.

Un travail de recensement des causes à l'origine de cette consommation est effectué par les institutions, même s'il n'est pas nécessairement suivi de mesures concrètes, notamment en ce qui concerne les rythmes du travail ou, comme le dit un marin rencontré sur le terrain, vis-à-vis des « vies intérieures » des pêcheurs de cette industrie. Les nombreux articles de presse sur le sujet soulignent le tragique spectaculaire qui caractérise un naufrage ou un accident de na-

¹⁷ Mission interministérielle de lutte contre les drogues et conduites addictives, 2013-2017.

¹⁸ Source : Institut Maritime de Prévention.

vire, accentuant l'association entre milieu maritime et pratiques de la drogue. Ils ne sont pas sans lien avec une tradition de stigmatisation à l'égard des populations de marins ; stigmatisation contre laquelle les campagnes de prévention restent pour le moment impuissantes. La drogue « renvoie à un imaginaire des classes dangereuses » et accompagne un « regard dominé par la localisation », entre globalité « post-industrielle » et « territoires de marginalité »¹⁹, quand il faudrait penser ces relations en termes de flux et de réseaux. Là encore, c'est une caractéristique partagée par le milieu maritime, l'un des « espaces de non-droit » favorisés des fantasmes du sens commun.

Sur le terrain maritime, cette stigmatisation de la violence de port s'exprime à travers l'association du mythe de la brutalité maritime à une certaine forme de sauvagerie²⁰. Le regard porté sur les pêcheurs et les drogues est loin d'une quelconque tentative de responsabilisation des modèles structurels menant aux usages, ou des politiques sécuritaires menant aux structurations salariales du précaire des industries. Pascale Jamouille décrit bien les liens entre la précarisation socio-économique des classes populaires de régions post-industrielles et les conduites à risque dont les activités liées aux drogues font partie, « trajectoires [...] faisant largement apparaître, simultanément ou en déplacements successifs, un ensemble de comportements " décalés", destructeurs ou auto-destructeurs, répétitifs, qui fragilisent les individus, traversent les univers domestiques et procèdent des mêmes substrats et styles de vie »²¹. De fait, un certain nombre de jeunes marins ont tendance à reprendre ces clichés au regard de leur chemin de vie, et d'associer une certaine identité « figée » de marin, qui ressemble en fait à une condition naturaliste. Cette dernière s'organise autour de différents événements de leur vie réinterprétés à l'issue de leur arrivée sur les ponts des navires, tels que des contacts réguliers avec la justice, voire des séjours d'emprisonnements précoces, dans le cadre d'une formule souvent citée sur le terrain comme un cliché réapproprié : « c'était la mer ou la taule ». Un jeune marin exprime cette association : « Quand je me suis ramené à la Mission

¹⁹ Kokoreff 2011.

²⁰ Sur le terrain urbain, l'usage de drogue est en partie associé à une stigmatisation de la délinquance des cités, Kokoreff 2011.

²¹ Jamouille 2009.

Fabien Clouette

Locale, vu mon parcours, vu les conneries que j'avais sur mon CV, ils pouvaient me proposer que marin-pêcheur »²². Comme pour les ouvriers des abattoirs, « la question n'est pas tant celle de la force de l'humiliation que de sa provenance. [...] la stigmatisation vient de ceux du dehors »²³. Le fait social de boire est ainsi parfois le « radical conformisme » qu'évoque Véronique Nahoum-Grappe²⁴ par la notion de « prédiction contenue », une identité de buveur dont le comportement extrême s'inscrit dans un code social bien défini –« sans doute vaut-il mieux être un mort reconnaissable, au masque répulsif, que de survivre dans le brouillard informel du malheur sans visage »²⁵.

2. Mutations dans les consommations et bateaux « qui rassemblent »

La consommation à bord ou à terre est également très marquée par un critère générationnel. Au début des années 1990, on passe de la consommation d'alcool à celle de la drogue : du cannabis, mais aussi des drogues dures, ces dernières étant surtout consommées à terre. Les marins évoquent les abus des anciens à bord de navires où l'on consomme beaucoup d'alcool, mais ils mettent aussi en avant la rudesse du métier, et la difficulté croissante à retrouver une certaine forme de camaraderie d'équipage à bord, en miroir d'une vie à terre très marquée par l'isolement. « Le socle du métier qui associait le partage, la solidarité, l'entraide semble avoir évolué, tout du moins sur certains bateaux dont les équipages sont devenus des assemblages d'hommes sans la cohésion essentielle dans ce métier. En ce sens, la pauvreté des relations en mer était le miroir de celle vécue à terre »²⁶. En parallèle, la crise de la transmission se traduit également sur le terrain par des constructions identitaires convoquant d'autres produits, et par une jeunesse des communautés qui n'est pas uniquement littorale, mais beaucoup plus mobile, ou labile. Les liens avec la société

²² Entretien enregistré le 25 janvier 2016 avec un matelot de 21 ans.

²³ Guignon & Jacques-Jouvenot 2007, 2.

²⁴ Nahoum-Grappe 1991, 152.

²⁵ *Ibid.*

²⁶ Le Floch et al. 2012, 105.

globale augmentent à mesure que l'importance du capital social, ou d'une culture traditionnelle du marin, est dévaluée, au profit sur le terrain de la pêche de nouveaux comportements de consommation.

C'est le reflet de la société civile, dans les années 1990, le glissement de l'alcool vers le cannabis. Consommation d'alcool qui baisse et puis la courbe du cannabis qui monte, ça c'est comme partout. Sur l'héroïne, le fait que les jeunes aient des voitures, ils vont en Hollande, c'est tout simple. Les années 1990, ça passe par la Hollande. Bizarrement, en Bretagne, la sociologie de l'addiction est beaucoup moins marquée qu'ailleurs, c'est-à-dire que quelles que soient les CSP, on a une atteinte transversale. C'est un petit peu l'héritage de l'addiction en Bretagne²⁷.

Cela veut dire que pour faire la fête, l'alcool à terre reste très important, notamment dans les « bordées »²⁸ de week-end, mais que s'ajoute à l'ivresse une consommation croissante de cannabis, de cocaïne et d'héroïne. Les jeunes marins ne consomment pas le même produit que leurs pères ou grands-pères, dans le cadre du refus, de la part des plus jeunes générations, de reproduire ce que les enquêtes médicales appellent des « abus »²⁹. Le cannabis, mais aussi parfois l'héroïne sont ces nouveaux produits qui permettent cette nouvelle construction identitaire. Un constat corroboré par différentes études effectuées par des médecins en Bretagne comme ailleurs sur les côtes françaises³⁰. Plusieurs jeunes marins m'expliquent préférer les navires où le cannabis s'est substitué à l'alcool, car l'herbe représente une consommation moins génératrice de violence à leurs yeux, plus apaisante pour les tensions au sein de l'équipage, quand l'alcool leur paraît encourager l'agressivité entre matelots. Les marins évoquent par ailleurs différentes motivations à la première consommation d'héroïne, à la fois pour contrer la difficulté du travail, pour « rattr-

²⁷ Entretien enregistré avec une médecin addictologue le 4 décembre 2018.

²⁸ Argot maritime pour qualifier une escale d'avitaillement accompagnée de fêtes à terre, beuveries, bagarres. L'expression « tirer une bordée » est rentrée dans le langage courant pour signifier, familièrement, passer une soirée de débauche excessive.

²⁹ Le Floch *et al.* 2012.

³⁰ Lassiège. 2014.

per le temps perdu », après quinze jours de mer, en faisant la fête le plus intensément possible, mais aussi « pour oublier » un mode de vie marqué par la désaffiliation, ou les « répercussions du métier sur leur vie affective », et notamment les difficultés à pérenniser des relations de couple³¹. Ce que confirme les enquêtes de l'UMRESTTE³² au service de santé des gens de mer, en 2007 et en 2013. Elles expliquent les causes de la consommation d'alcool et de drogues : « travail pénible à très pénible, souvent dangereux, isolement physique et affectif, gains importants... »³³.

Selon l'une des études fournies par le Service de Santé des Gens de Mer d'Aquitaine et Charente Maritime, 60% des marins-pêcheurs déclarent avoir déjà fumé du cannabis et 17% avoir consommé de la cocaïne, mais les marins dont le temps d'embarquement est supérieur à 24 heures sont beaucoup plus touchés que les autres pêcheurs, notamment les jeunes marins, embarquant sur des fileyeurs de la région étudiée, qui partent au large plusieurs jours. Au sein de cette population, les médecins et chercheurs relèvent ce qu'ils appellent un « usage préoccupant » chez les moins de 35 ans³⁴. La même observation est constatée au sujet de la cocaïne, dans des « proportions nettement moindres, mais le risque d'addiction est bien supérieur »³⁵. La première étude de l'UMRESTTE en 2007 montrait déjà qu'il y avait une consommation plus importante dans le milieu marin que dans la société globale, avec un taux élevé de marins faisant état d'une consommation d'alcool à risque. Selon l'étude, ce taux s'élevait à 12,3 %, quand « 46 % des marins de moins de 35 ans [sont] testés positifs pour le cannabis. 8 % des marins de moins de 35 ans [sont] testés positifs pour la cocaïne. 16 % des marins ont consommé du cannabis dans les 30 derniers jours. 16,2 % des marins ont déjà associé

³¹ Le Floch *et al.* 2012.

³² Unité Mixte de Recherche Épidémiologique et de Surveillance Transport Travail Environnement. La méthode repose sur le questionnaire déclaratif et la recherche biologique de prise de drogues. (*Prévalences des consommations psychoactives en milieu maritime civil français en 2007 & Étude des consommations de cannabis et de cocaïne chez 1000 marins-pêcheurs de l'Aquitaine et de la Charente-Maritime (France) en 2013*).

³³ Lassiège 2014, 3.

³⁴ Lassiège 2014 ; Lassiège & Fort & Bergeret 2016.

³⁵ Lassiège 2014, 3.

Alcool, drogues et conditions de travail des marins-pêcheurs bretons

plusieurs produits (alcool, tabac et cannabis) »³⁶. L'étude ne fournit pas de données concernant les usages d'héroïne³⁷.

« Ben, de toute façon c'était, pour tous, les drogues, là-dedans », résume un jeune matelot désabusé après un récit édifiant de plusieurs marées passées au large dans des conditions de travail et de vie qu'il décrit comme désastreuses³⁸. Les bateaux « qui rassemblent »³⁹ sont souvent ceux qui proposent également les conditions de travail les plus difficiles pour les paies les moins garanties. Dans ce contexte délétère, les ambiances sont alors nourries de violence. Lors d'un entretien avec un ligneur qui a été patron au large sur un chalutier pendant quinze ans avant d'acheter un canot, nous tombons sur un article de la presse locale évoquant le dernier-né d'un armement de chalutier hauturier. L'article signale le confort du bateau neuf, notamment du fait de la présence de cabines individuelles. L'article fait sourire le ligneur : « Ah bon ? Y a pas de salle de shoot ? (rires) Non ? ça va v'nir »⁴⁰. Selon lui, ce ne sont pas nécessairement les améliorations en termes de confort qui peuvent régler les problèmes des rythmes de travail destructeurs, et surtout des écologies incarnées par ces navires. Son avis fait écho à celui de Barthélémy, matelot sur un caseyeur d'un gros armement :

Ben, les gens qui disent par exemple que "plutôt mourir que d'arrêter de travailler". La retraite.... Ouais. Ils sont pas si vieux hein... Vers quarante ans. Après c'est p't'être de la frime quoi. Il y a ce truc de vouloir être un dur, de "la pêche c'est pour les bad boys" et tout... Donc au bout d'un moment ça devient que des insultes et tout, dix

³⁶ Source : <http://pasdca-abord.fr/>

³⁷ Pour l'héroïne, les médecins de l'Université de Brest et du Service de Santé des Gens de Mer du quartier maritime brestois ont produit une enquête qui évoque une consommation plus importante que dans la population générale (2,3 % contre 0,9 %). Voir Le Floch *et al.* 2012,100. Dans le cadre des enquêtes de l'UMRESTTE, Thierry Lassiège relève de son côté un « usage en baisse sous forme injectée, en hausse sous forme sniffée ou fumée, mais les tests urinaires connaissent de trop nombreux faux-positifs, et donc son étude n'est pas objective avec les tests urinaires », Lassiège 2014,1.

³⁸ Les conditions du navire sur lequel embarque le jeune homme lui semblent extrêmes, dans un contexte général de la pêche au large déjà bien particulier, qu'un médecin des gens de mer décrit par exemple comme : « des conditions de travail que je considère comme plus de notre époque » (Entretien enregistré le 4 avril 2017).

³⁹ Entretien avec un médecin des gens de mer, 4 avril 2017.

⁴⁰ Entretien avec Johann, 47 ans, novembre 2017.

gros joints par jours donc euh... le type, physiquement tu t'rends pas compte qu'il va pas bien, mais quand tu le côtoies un peu, tu vois sa tête c'est un capharnaüm complet, quoi. Ouais... Voilà, moi j'pense que c'est plus au niveau de nos vies intérieures qu'on n'a aucun... Y a aucune réflexion là-dessus quoi. Pour se préserver de l'ennui. Enfin, c'est pas l'usine quoi. Y a beaucoup de gens qui sont en mer, et des profils très différents qui sont en mer, qu'iraient pas à l'usine. Ils sont en mer parce qu'ils ont besoin d'être dans une vie d'aventure, quoi. Mais... Mais en même temps, on fait vraiment un travail... cadencé au rythme d'une machine exactement. C'est un truc d'usine, quoi. Donc faut... C'est clac clac, c'est les temps modernes quoi. Clac clac, clac clac, clac clac, clac clac, ça pendant quinze heures, toujours le même geste, le même machin... Et puis ça, y a les crabes, quoi. Y a quand même un truc qui... Quand tu fabrique des réveils, tu... c'est pas pareil que quand tu saignes un crabe. Que tu lui coupes les pinces comme ça, que tu l'attrapes, tu l'sors de la mer comme ça avec un vire qui fait "BRRRRRR". Tu l'sors, BLAM tu lui mets les pinces là, BLAM BLAM, tu lui coupes les pinces, et t'en fais j'sais pas combien par jour, quoi. Des... combien d'centaines... (rires)⁴¹.

Selon Barthélémy, l'envie de coller à une représentation virile, mais aussi « à part », est liée à la transformation des ponts des navires en usines flottantes. Pour le jeune homme, c'est la métamorphose des marins en techniciens ou en machines qui petit à petit détacherait la pêche comme un « monde à part » quand, sans cela, l'activité réunit en réalité des « profils très différents » avec « plein de belles choses » dans leur vie. Dans cet entretien, Barthélemy développe en effet une analogie entre les cadences aliénantes de l'industrie, le « clac, clac » des « Temps Modernes », et le « capharnaüm » produit par la drogue dans la tête des travailleurs. Pour lui ces deux questions vont de pair, puisqu'il s'agit de résoudre un même problème de « vie intérieure », autour d'un équilibre entre l'exaltation de la traque des poissons et la modération de la violence véhiculée par les cadences et encouragée par le « culte de la virilité ». Cette analogie fait penser aux paroles des enquêtés de Pascale Jamouille dans les anciens quartiers miniers du Hainaut belge, qui évoquent les conduites à risque comme partici-

⁴¹ Entretien enregistré en septembre 2017 avec un matelot de 26 ans.

pant de « problèmes qui touchent au sens de la vie »⁴². « Ils expriment tous cette question du sens à trouver, de “Faut trouver du sens à ce qu’on fait” » expliquait la médecin addictologue déjà citée, en parlant du rapport au travail des marins accueillis en consultation. Une mer devenue usine, et non plus espace de l’aventure, empêche le marin qui travaille « au rythme d’une machine » de répondre à cette quête de sens.

L’impossibilité de s’arrêter dignement pour un marin blessé ou faisant usage de drogues est un problème politique. Il encourage la casse des corps et des esprits des travailleurs, lesquels continuent souvent leur activité pour ne pas se retrouver dans une situation de double peine : la sanction d’inemployabilité et l’absence de revenus. La question des drogues dans le milieu de la pêche, et peut-être plus largement dans le milieu rural, est également un problème politique, à la fois d’aménagement du territoire et d’accès aux soins. Les problèmes rencontrés dans différentes communes littorales⁴³ à partir de la fin des années 2000 ont souligné les manques des moyens accordés aux services appropriés du type CSAPA – (centre de soin d’accompagnement et de prévention en addictologie) – pour s’attaquer aux problèmes de fond, et soigner efficacement. Les médecins manifestent régulièrement leur volonté d’ouvrir ainsi plus de consultations décentralisées, avec plus de personnel au service des patients, ou encore des distributeurs de seringues. Le besoin de ce type d’initiatives est rendu évident par le succès des quelques consultations qui sont ouvertes au compte-goutte. Mais l’absence de financement ne permet pas de mettre en place ces structures, pourtant absolument nécessaires à la vie des territoires touchés par différents problèmes sociaux dont la crise de transmission à la pêche. En plus de subir la crise de renouvellement des métiers, les classes populaires de la côte subissent également l’éloignement des structures d’aide sociale. La situation du centre d’addictologie en métropole urbaine et l’absence de consultations locales, participent de la transformation de ces territoires littoraux en zones de loisirs dédiées au tourisme des urbains

⁴² Jamouille 2009, 2.

⁴³ Source : entretiens réalisés le 4 avril 2017 et le 4 décembre 2018 avec des médecins des gens de mer et du CSAPA breton.

et non aux existences des populations traditionnelles de travailleurs de la mer.

Au-delà de ces dynamiques générales, l'éloignement trouve des incarnations très concrètes sur le terrain, puisque c'est ce type de centre qui prescrit les produits de substitutions, comme la méthadone par exemple. Mais le rythme des marées, particulièrement au large, rend plus difficile les soins et le suivi des cures pour les patients. D'abord, comme l'exemple invoqué par le médecin cité plus haut, parce que tantôt la mer, tantôt les décisions d'armements, dictent leurs lois sans se soucier de la vie hors du travail de la pêche, mais aussi parce que les conditions d'accès aux produits, les juridictions concernant la prescription notamment, s'accordent mal aux rythmes hauturiers. Les médecins se retrouvent ainsi à composer à la fois avec leur agenda pour se plier à ces structures professionnelles particulières, et avec la légalité, puisqu'il devient nécessaire de s'arranger avec des pharmaciens locaux pour prescrire des doses aux marins qui partent plusieurs jours, voire plusieurs semaines, au milieu de l'océan, donc loin de tout centre de soin. Les médecins des gens de mer, qui accompagnent sur le long cours les marins, devraient être davantage consultés par les institutions responsables des mutations du milieu, à la fois sur les questions d'ergonomie et de conditions de travail à bord des navires, mais également sur des questions plus générales d'aménagement des territoires, de politique de santé publique locale, et de suivi des communautés littorales.

Les conclusions des travaux de l'UMRESTTE portent également sur les consommations d'alcool et de tabac, moins relayées par les médias car moins sensationnalistes. Selon l'enquête de 2016 du laboratoire, environ deux tiers des marins-pêcheurs interrogés sont fumeurs. La moitié d'entre eux fument entre 11 et 20 cigarettes par jour et un quart fume plus de 20 cigarettes par jour. Le cortège de médecins qui portent l'enquête considère également qu'un tiers des marins interrogés présentent un profil de consommation à risque d'alcool⁴⁴. S'il y a pu y avoir une certaine « culture » de l'alcool à une époque dans la pêche, ce sont bien les structures du métier qui pérennisent des tropismes d'addiction à travers le développement d'une indus-

⁴⁴ Lassiège & Fort & Bergeret 2016.

trie de plus en plus désincarnée. L'une de ces particularités souvent pointée du doigt mais jamais résolue, également en lien avec la question de l'addiction, est celle de la tradition d'avitaillement d'alcool détaxé que l'on appelle « l'export ».

3. Prévention : « L'export » ou l'aporie du « bateau sec »

Engagé comme jeune matelot sur un hauturier, Anthony a 21 ans et vient tout juste de terminer sa formation au lycée maritime quand il se rend compte que l'armateur avec lequel il s'est engagé prévoit de le payer moins que le reste de l'équipage. Sur le navire, les failles du système salarial ne sont pas les seuls problèmes auxquels se confronte le jeune homme, mis à l'épreuve de la violence, de la négligence des règles de sécurité, de l'isolement temporel et spatial de la société, qu'il associe à la consommation de drogues et d'alcool à bord. Le jeune homme exprime tous ces problèmes dans un entretien :

C'est les autres qui m'ont dit "putain, apparemment t'auras rien et tout, c'est dégueulasse. T'aurais jamais dû venir avec nous, c'est vraiment un bateau de merde". Même les mecs se battaient entre eux sur l bateau. Le bosco, j'avais vu le matelot prendre l'épissaire pour aller frapper le bosco. J'étais là : "mais c'est quoi c'délire ?", quoi les mecs ils s'insultaient et tout. Bon après, c'était beaucoup, beaucoup de drogues sur ce bateau. Beaucoup de trucs, j'étais même pas serein pendant les quarts, les gars ils se calaient trois quatre douilles avant d'aller faire leur quart j'étais : "wouah" du coup toi tu dors que d'un œil. Tu te dis, si j'entends un bruit bizarre, je monte (rires). Après j'dis pas, j'ai fait un bateau, le patron, c'est lui qui avait toutes les bouteilles dans sa cabine et tous les midis et tous les soirs, on avait droit à notre petit apéro, ça c'est assez cool par contre. T'es quinze jours en mer, et c'est un peu la sensation, voilà, d'être à terre et de boire ton apéro... C'était pas pour se bourrer la gueule. Parce que bon, j'ai vu l'autre aller dans ses couches et boire du Ricard pur, quoi. Juste psst, pour avoir sa dose.

— L'export c'était quoi à bord ?

— Ben, ça dépend des bateaux. Quand tu pars dix jours, t'as droit à trois cartouches et une bouteille. Après, quand tu pars quinze jours

Fabien Clouette

c'est trois ou quatre cartouches un truc comme ça⁴⁵. Et c'est décompté sur ton salaire, par contre elles sont détaxées. Donc tu vas payer 45 euros ta cartouche, au lieu de 80, ben bientôt 100 euros. L'alcool j'ai jamais pris, j'ai jamais pris mon export d'alcool, j'trouve que ça sert à rien. C'est pas un truc qu'on peut revendre⁴⁶.

Les drogues viennent de l'extérieur au milieu de la pêche, en raison de la porosité entre celui-ci et la société globale. Les dealers repèrent notamment les jeunes marins qui consomment à terre, et les attendent à leur rentrée de mer pour leur proposer des produits en sachant qu'ils auront l'argent pour payer. À l'inverse, l'alcool et le tabac sont directement obtenus par le système d'avitaillement du navire lui-même, l'export. Dans les faits, l'export correspond à une détaxe d'avitaillement d'alcool et de cigarettes. Cela veut dire que chaque marin a le droit d'acheter des cigarettes et de l'alcool à des prix détaxés, directement décomptés du salaire. Sur certains bateaux, l'export est plus ou moins automatique. Le salaire étant calculé à la part et, associé aux rythmes particuliers de la pêche – notamment la pêche hauturière –, pouvant varier grandement; l'impression de recevoir de l'alcool gratuit peut vite arriver lorsqu'à chaque marée une grande bouteille de Ricard est distribuée par marin, agrémentée de plusieurs cartouches de cigarettes. Reste que, parmi la nouvelle génération, les marins refusent plus facilement leur export d'alcool, mais prennent leur export de cigarettes, à l'image d'Anthony. Pour le jeune homme, l'export joue même presque le rôle de godaille. S'il n'accepte pas l'alcool, c'est parce qu'il n'a pas trouvé de réseau de revente.

Le travail de prévention, et l'accumulation de mauvaises expériences, parfois tragiques, a permis que se développe sur les quais le principe du « bateau sec », c'est-à-dire d'un navire où l'alcool n'est pas permis, ou alors servi par le patron et seulement pendant les re-

⁴⁵ Quotas officiels pour 14 jours de mer et par personne embarquée : 3 cartouches de cigarettes ou 30 paquets de cigarettes ou 10 paquets de tabac vrac ; 50 cl d'alcool à plus de 22° ou 100 cl d'alcool à moins de 22°. En 2017, un médecin des gens de mer explique en entretien que de nouvelles directives du Ministère permet de dépasser ces quotas une fois au large : « y a plus de limites ! S'ils veulent se faire livrer une palette, ils peuvent. Mais par contre faut que tout soit consommé à bord ! » (Entretien enregistré le 4 avril 2017 avec un médecin addictologue).

⁴⁶ Entretien réalisé en novembre 2017.

pas. Certains bateaux ne réussissent pas à instaurer des règles strictes concernant la consommation, du fait du *turnover* important, et la consommation d'alcool reste un problème repéré par les enquêtes du Service de Santé des Gens de Mer et des chercheurs de l'UMRESTTE. D'autres bateaux « regroupent » autour de l'usage de drogue des marins, lesquels se connaissent parfois déjà et partagent les contacts de dealers. Comme dans le discours d'Anthony, on retrouve sur le terrain une certaine association entre les pires bateaux en termes de conditions de travail et la présence à bord soit de drogues, soit d'alcool. L'alcool, dans le monde ouvrier, joue un certain rôle de « médicament sauvegardant la virilité »⁴⁷, entre anxiolytique et ciment d'une cohésion « entre hommes », ou « petite récompense de l'effort »⁴⁸. L'usage de drogues ne jouit traditionnellement pas de la même image, mais les « abus », selon le terme employé dans la profession, ont parfois modifié fortement les pratiques et les représentations. Si les marins essaient d'éviter ces « navires qui regroupent », l'obsession du bateau sec n'est pas non plus totale dans les esprits des professionnels. Les plus jeunes fuient les navires sur lesquels l'alcool n'est pas régulé, la plupart du temps après quelques mauvaises expériences. Mais c'est surtout l'absence de bons butins de pêche à bord de ces bateaux qui les fait hésiter à embarquer, en plus du manque de sécurité qu'entraînent certains de ces usages. Ainsi, des embarquements nécessitant une quantité de travail importante et comportant des usagers de drogue sont parfois mieux vécus que d'autres, du fait soit des rendements du navire, les drogues consommées agissant parfois comme des dopants : « les gars prenaient de la coke pour tenir, mais on pêchait bien »⁴⁹ ; soit, comme dit précédemment, d'une ambiance moins délétère que sur les bateaux alcoolisés : « les mecs qui boivent, tu sais jamais ce qu'ils peuvent faire, alors qu'avec la fumette, en général, c'est souvent plus cool »⁵⁰.

⁴⁷ Dejours 2010.

⁴⁸ Mary & Renahy 2013.

⁴⁹ Entretien enregistré en février 2016 avec un matelot de 23 ans.

⁵⁰ Entretien enregistré en août 2016 avec un matelot de 35 ans.

Fabien Clouette

Lors d'un entretien avec la médecin addictologue, nous évoquons les risques décuplés par l'export, et notamment par l'impression d'obtenir gratuitement de l'alcool en complément de salaire.

C'est sûr et certain que certains patients nous disent ça. Le fait d'avoir des produits détaxés, c'est un facteur de risque automatiquement. Ça, c'est une vraie problématique, que les marins qui sont atteints par l'alcool nous disent : "oui mais bon c'est pratiquement gratuit". Ça, c'est problématique, c'est de l'incitation.

— Et donc y a aucune critique de ça ?

— Nous, on avait fait une action, je crois que c'était en 2005, enfin c'était y a longtemps. Et c'était avec le port de pêche de Lorient et les patrons de pêche. Ils étaient d'accord de mettre ça au cœur de... Ils étaient pas résistants, c'est pas les patrons qui étaient résistants. Ça, c'est un déni de la société, c'est-à-dire que les lobbys de l'alcool ils sont bien plus forts que les médecins des gens de mer. La prévention de l'alcool en France, c'est un vrai problème de toute façon. [...] Ben moi j'ai participé une fois à une réflexion là-dessus, mais ça a été une réflexion. Ce serait intéressant d'aller plus loin. Évidemment, le cannabis a remplacé l'alcool, mais il y a quand même des problèmes à terre. D'ailleurs, on dit bien "tirer une bordée". Donc non, à terre, l'alcoolisation de week-end persiste ⁵¹.

Le rapport de l'ORS Bretagne pointe lui aussi timidement du doigt le système de l'export : « L'accessibilité accrue à ces produits a potentiellement des effets délétères auprès de personnes présentant des fragilités en matière d'usages de SPA⁵². Les effets sont particulièrement délétères en matière de cohérence des messages adressés : encadrement et restrictions des usages sur le lieu de travail d'une part et accès facilité en relation avec la nature-même du travail »⁵³. Cependant aucune mesure n'est prise pour supprimer l'export.

Alors qu'une ordonnance ratifiée en mars 2017 vise à interdire la navigation au-delà d'un seuil de 0,5 d'alcool en grammes par litre de sang, comme pour les automobilistes, Bruno Claquin, fileyeur de Douarnenez et ancien directeur de comité local, exprimait dans *Le*

⁵¹ Entretien enregistré le 4 décembre 2018 avec une médecin addictologue.

⁵² Substances psychoactives.

⁵³ https://orsbretagne.typepad.fr/PRECADEM_PhaseI_Notedesynthe%CC%80se_janvier2016.pdf

Alcool, drogues et conditions de travail des marins-pêcheurs bretons

Télégramme à la fois l'évolution des mœurs, mais aussi l'évolution des rythmes et des effectifs à bord, rendant impossible cette « protestation » :

Quand j'ai commencé le métier en 1978, le quota, c'était une bouteille de vin par jour et par marin. Certains anciens, qui avaient des astuces, étaient parfois dans le dur mais nous étions encore six à bord, d'autres pouvaient prendre le relais. Aujourd'hui, ils sont cinq voire quatre pour un bateau de même taille : si un gars est de travers, c'est intenable. Tout le monde doit être au taquet⁵⁴.

Il est rejoint sur ce point par Yves L'Helgoualc'h, alors délégué de la CGT des marins à Concarneau, dans le même article du *Télégramme* :

Dans la profession, ce projet de loi est vécu comme un procès. On stigmatise les marins en les associant à des pochtrons. J'invite les initiateurs de ce texte à venir sur les quais et partager la vie des navigateurs. Ils verront que l'on embarque plus de packs d'eau que de vin. Les habitudes ont bien changé depuis mon premier embarquement en 1956. Avec la hausse de la productivité et les réductions d'effectifs, les exigences sont grandes : de fait, il y a beaucoup moins de dérives.

C'est cependant le même argument qui fait dire à la plupart des armateurs que les conditions de travail et les objectifs de productivité empêcheraient aux usages de drogue et à la consommation d'alcool de s'installer à bord. Or, la plupart des jeunes marins rencontrés sur le terrain mettent en avant, nous l'avons vu, un lien direct entre l'industrialisation et la consommation de produits, qu'ils soient dopants, récréatifs ou pour vaincre différentes souffrances. Dans l'article du *Télégramme* cité ci-dessus, l'armateur loctudiste de chalutiers Stéphane Pochic s'interroge d'ailleurs sur les responsabilités des décideurs concernant le problème de la consommation : « l'État fait tout et son contraire en augmentant d'un côté les rations d'exportations et en voulant réduire la consommation. On tient un double langage ».

⁵⁴ <https://www.letelegramme.fr/finistere/quimper/alcool-a-bord-un-projet-de-loi-stigmatisant-21-03-2017-11442858.php#8ZPJV7deR7JO098H.99>

Fabien Clouette

Conclusion

Les clichés sur les marins-pêcheurs renforcent l'image d'une responsabilité individuelle, portrait d'un travailleur en tête brûlée à l'ivresse facile. L'analyse du contexte et des rapports institutionnels ou de pouvoir au sein de la profession montre que la réelle « recherche de risque » est moins un penchant naturel du marin qu'un rythme naturalisé de l'industrie productiviste. Ce risque est celui d'une quête de profits d'armements sur un terrain meuble et dangereux, au mépris de la fatigue des marins. Dans la pêche comme dans d'autres mondes professionnels, la question des conduites addictives est celle des conditions de travail, des rythmes, des protections et des exploitations. Sur ce point, les institutions halieutiques présentent des résistances à améliorer les conditions du travail et de vie des matelots les plus exposés. Ces manquements laissent se perpétuer l'imaginaire naturaliste de classes populaires promptes aux abus, et empêche alors la mise en place de solutions pour protéger et prévenir les risques liés aux consommations.

Bibliographie

- Alonso-Fernandez, F. 1987. *La dépendance alcoolique*. Paris : PUF.
- Castelain, Jean-Pierre. 1989. *Manières de vivre, manières de boire, alcool et sociabilités sur le port*. Paris : Imago.
- Castelain, Jean-Pierre. 1996. « La quête des mots. De quelques usages de l'alcool dans la France de l'Ouest ». *Communications* 62. *Vivre avec les drogues*, dirigé par Alain Ehrenberg : 181-193.
- Chaumette, Patrick. 2016. « De la modernisation de la rémunération à la part de pêche ». *Annuaire de Droit Maritime*, XXXIV (34), CDMO, Université de Nantes, 2016, pp. 1259-4962.
- Clouette, Fabien. 2019. *Devenir pêcheur dans le sillage du capitalisme : ethnographie des frustrations et des aspirations de la nouvelle génération de marins-pêcheurs bretons*, thèse présentée à l'École doctorale de sciences sociales de l'université Paris VIII-Saint-Denis, le 8 novembre 2019.
- Conti, Anita. 2002. *L'Océan, les bêtes et les hommes, ou l'ivresse du risque*. Paris : Petite Bibliothèque Payot.
- Daubas-Letourneux, Véronique. 2011. *Étude sociologique sur les accidents du travail et les maladies professionnelles dans les secteurs de la pêche et des cultures marines en Bretagne*. Phase 1 : Diagnostic de la connaissance et bilan statistique. Étude réalisée pour la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de Bretagne, Convention n° 2010 / 111-1-01, Janvier 2011. URL: http://bretagne.directe.gouv.fr/sites/bretagne.directe.gouv.fr/IMG/pdf/Daubas-Letourneux_RF_DIRECCTE_jan2011.pdf
- Daubas-Letourneux, Véronique & Nicolas, Amélie. 2012. *Étude sociologique sur les accidents du travail et les maladies professionnelles dans les secteurs de la pêche et des cultures marines en Bretagne*. Phase 2 : Enquête qualitative auprès des marins, Étude réalisée pour la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence,

Fabien Clouette

- de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de Bretagne. Convention no. 2011 / 111-1-5, Décembre 2012. URL: http://bretagne.direccte.gouv.fr/sites/bretagne.direccte.gouv.fr/IMG/pdf/Daubas-Letourneux_RapportFinal_DIRECCTE_BZH_DEF_2013.pdf
- Dejours, Christophe. 2010. « Chapitre I. Folie et travail : de l'analyse étiologique aux contradictions théoriques (à propos d'un état de mal asthmatique) ». *Observations cliniques en psychopathologie du travail*. Paris : PUF. 17-45.
- Dejours, Christophe. & Rolo, Duarte. 2015. « Travail et usage de substances psychoactives : évolution de la clinique ». *Psychologie clinique et projective* vol. 21, no. 1 : 243-256.
- Dejours, Christophe. & Burlot, Anita. 1985. « Contribution de la psychopathologie du travail à l'étude de l'alcoolisme ». In *Psychopathologie du travail*, dirigé par Christophe Dejours, Claude Veil & Alain Wisner. Publié avec le concours du CNRS, Entreprise Moderne d'Édition. 105-111.
- Douglas, Mary. 1987. *Constructive Drinking. Perspectives on Drink from Anthropology*. Paris / Cambridge : University Press et Maison des sciences de l'homme.
- Dufour Annie-Hélène. 1989. « Café des hommes en Provence ». *Terrain* no. 13 : 81-86.
- Fabre-Vassas, Claudine. 1989. « La boisson des ethnologues ». *Terrain* no. 13 :5-14.
- Gilbert-Lecomte, Roger. 2011. *Monsieur Morphée Empoisonneur Public*. Montpellier : Fata Morgana, 1^{ère} éd. 1966. Rééd. 2011 (Revue Bifur no. 4 1930.)
- Guigon, Sylvie & Jacques-Jouvenot, Dominique. 2007. « Choupette et Pimprenelle : "Les bêtes curieuses" aux abattoirs », *Travailler* vol. 17, no. 1 : 179-196.
- Jamouille, Pascale. 2009. *La débrouille des familles. Récits de vies traversées par les drogues et les conduites à risques*. Louvain La Neuve : De Boeck Supérieur.

Alcool, drogues et conditions de travail des marins-pêcheurs bretons

- Jamouille, Pascale & Roche, Pierre. 2012. « Engagement des jeunes dans le trafic : quelle prévention ? » Groupe Paris-Seine-Saint-Denis, Marseille : Céreq.
- Jegaden, Dominique. 2010. « Le stress et l'ennui chez les marins ». *La Revue Maritime* no. 489 : 48 - 55.
- Jegaden, Dominique. 2018. *Ancre et Caducée, une histoire de la médecine maritime contemporaine*. Paris : Books on Demand.
- Kokoreff, Michel. 2011. « Drogues, trafics, imaginaire de la guerre. Des quartiers aux cartels. » *Multitudes* vol. 44, no. 1 : 119-128.
- Lassiège, Thierry. 2014. « Consommations cannabis/cocaïne marins-pêcheurs » Compte-rendu d'étude, JMDGM, Direction Interrégionale de la Mer – Sud Atlantique, 26 septembre 2014.
- Lassiège, Thierry & Fort, Emmanuel & Bergeret, Alain. 2016. « Prevalence of cannabis and cocaine consumption in French fishermen in South Atlantic region in 2012–2013 and its policy consequences ». *International maritime health* vol. 67, no. 2 : 88-96.
- Lassiège, Thierry & Fort, Emmanuel & Bergeret, Alain. 2013. « Étude des consommations de cannabis et de cocaïne chez mille marins-pêcheurs de l'Aquitaine et de la Charente-Maritime (France) ». *Archives Des Maladies Professionnelles et de l'Environnement* vol. 74, no. 5 : 556.
- Le Floch, Bernard et al. 2012. « Déterminants de la consommation d'opiacés chez les marins-pêcheurs. » *Exercer* vol. 23, no. 102 : 100-106.
- Mary, Sébastien & Renahy, Nicolas. 2013. « La soif du travail ? » : Alcool, salariat & masculinité dans le bâtiment : le témoignage d'un adepte du « black ». *Agone* 51(2) : 85-100.
- Nahoum-Grappe, Véronique. 1991. *La Culture de l'ivresse : essai de phénoménologie*. Paris : Quai Voltaire.
- Obadia, Lionel. 2004. « Le " boire " ». *Socio-anthropologie* no. 15.
- ORSB, *Prévention des conduites addictives en entreprises maritimes (PRECADEM)*. Phase 1 : évaluation et analyse des usages

Fabien Clouette

de substances psychoactives dans le milieu de la pêche professionnelle en Bretagne et en Pays de la Loire, Étude réalisée à la demande et avec le soutien financier des Comités régionaux des pêches maritimes et des élevages marins de Bretagne et des Pays de la Loire, Dominique Dubois, Chargé d'études ; Philippe Clappier, Directeur adjoint ; Elisabeth Queguiner, Chargée d'études, Janvier 2016, https://orsbretagne.typepad.fr/PRECADEM_PhaseI_Notedesynthe%CC%80se_janvier2016.pdf

- Recher, Jean. 2010. *Le Grand Métier*. Paris : Plon, Coll. Terre Humaine - Rééd Poche, Pocket, 1^{ère} éd. 1977.
- Tirilly, Ghislaine & Foret, Jean. 1999. « Polyphasic sleep/wake strategy and alertness: observations in fishermen. » *Shiftwork International Newsletter* vol. 16, no. 36.
- Tirilly, Ghislaine & Foret, Jean. 2000. « Évolution du rythme activité/repos et de la vigilance subjective d'un équipage de marins pêcheurs », *Actes du XXXV^e congrès de la Self*, 20, 21 et 22 septembre 2000.
- Tirilly, Ghislaine 2001. « Rythme activité/repos et vigilance subjective d'un équipage de marins pêcheurs : importance du retour à la criée », *Actes du 1^{er} Colloque Mer et Santé*, Brest, 20-21 septembre 2001.
- Tirilly, Ghislaine. 2005. « Horaires de travail, sommeil et vigilance chez les marins : quelles incidences sur les risques d'accidents en mer ? ». *Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé*, vol. 7, no. 1.
- Trice, Harrison Miller et Roman, Paul M. 1978. *Spirits and Démons at Work : Alcohol and Other Drugs on the Job*. (2^e éd.). New York : State School of Industrial and Labor Relations, Cornell University.